



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
SEINE ET MARNE

GAM COMPÉTITION INDIVIDUELLE

Dimanche 1er février 2026

Complexe Sportif Jacques Lanzmann
2 rue de la fontaine ronde
VERT-SAINT-DENIS

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL

Fédéral A / Régional - 10:30	
Federale A 10-11 ans GAM	3
Federale A 12-13 ans GAM	3
Federale A 14-15 ans GAM	4
Federale A 16 ans et plus GAM	9
Regionale 10 ans GAM	1
Regionale 7 ans GAM	2
Regionale 8 ans GAM	4
Regionale 9 ans GAM	9
Palmarès - 13:15	
National A et B - 14:00	
Nat. A Optionnel GAM - Barres parallèles	1
Nat. A Optionnel GAM - Cheval d'arçons	1
Nat. A Optionnel GAM - Saut	1
Nationale A 10 ans GAM	4
Nationale A 11 ans GAM	3
Nationale A 12 ans GAM	2
Nationale A 13 ans GAM	2
Nationale A 14 ans GAM	2
Nationale A 15 ans GAM	1
Nationale A 16 ans GAM	1
Nationale A 17 ans GAM	3
Nationale A 18 ans GAM	2
Nationale A 21 ans et moins GAM	2
Nationale B 15 ans GAM	1
Palmarès - 16:45	

MÉMO

FORFAITS

Via EngaGym jusqu'au 22 janvier 2026 (Au-delà, le forfait sera hors-délai, l'engagement sera dû. Un justificatif sera demandé obligatoirement pour ne pas être amendé)

ENGAGEMENTS DES JUGES (prévisionnel et nominatif)

Via EngaJuge jusqu'au 22 janvier 2026 (Au-delà, vous ne pourrez plus engager vos juges. Ceux-ci doivent être obligatoirement licenciés et recyclés)

CONTRÔLE DES LICENCES (des gymnastes, entraîneurs)

avec photos sur smartphone, tablette ou support papier (icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans EngaGym en fin de ligne de l'évènement)

RÉUNION DES JUGES

Se référer à l'organigramme des juges.

RESPONSABLES

RESPONSABLE PLATEAU

Mickael DALBY

07 60 08 74 60

mickaeldalby@hotmail.fr

RESPONSABLES DES JUGES

Camille XICLUNA

06 58 76 74 44

camille.xicluna@gmail.com

ENGAGEMENTS & RÈGLEMENTS

Engagements effectués via EngaGym avant la date de forclusion :
15 décembre 2025

TARIFS

<i>Équipes</i>	<i>Individuels</i>
27 €	12 €

Règlement à effectuer avant cette même date par virement bancaire :
IBAN : FR76 1870 6000 0014 8220 1600 076
BIC : AGRIFRPP887

FORFAITS

Uniquement dans Engagym

Modifier l'engagements sur l'extranet Fédéral

Information répercutee automatiquement auprès des responsables techniques et administratifs

→ **AVANT LE 22 JANVIER 2026**

- Pas de certificat médical à envoyer
- Pas d'amende
- Déduction du prix de l'engagement

→ **A PARTIR DU 23 JANVIER 2026**

- Amende pour forfait, sauf envoi par mail ou en PJ d'un certificat médical lors de la déclaration sur l'Extranet
- Prix de l'engagement dû

En cas de forfait avant ou moins de 10 jours avant la compétition, le club est dans l'obligation de présenter un juge

CERTIFICATS MÉDICAUX

- A fournir en pièce jointe de la déclaration sur l'Extranet
- OU à envoyer UNIQUEMENT par mail au secrétariat :
cdgym77.secretariat@gmail.com, au plus tard le mardi suivant la compétition. Indiquer le club, la catégorie et le niveau de la gymnaste concernée.
- Amende pour forfait hors délai sans justificatif :

<i>Équipes</i>	<i>Individuels</i>
76,50 €	15,50 €

DEMANDE DE REPÊCHAGE

Toutes les demandes de repêchage doivent être faites vis EngaGym

En cas de quota de qualification, les demandes de repêchage ne pourront pas être acceptées

Contrôle des licences

- OBLIGATOIRE
- Télécharger les licences AVANT la compétition (réception réseau dans les gymnases parfois indisponible), icône pour téléchargement des licences de l'évènement disponible dans EngaGym en fin de ligne de l'évènement
- Effectué pendant l'échauffement auprès des entraîneurs et des gymnastes
- Contrôle avec photos sur smartphone, tablette ou support papier.

RÈGLEMENTATION POUR LES ENTRAÎNEURS

- En individuel, 1 entraîneur pour un gymnaste et 2 entraîneurs pour 2 gymnastes ou plus par club et par agrès.
- En équipe, 2 entraîneurs max (changement d'entraîneurs non autorisé pendant l'échauffement et en compétition).

Tenue sportive adaptée et identique (cf règlementation fédérale GAF)

Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre-chef sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical.

RÈGLEMENTATION POUR LES GYMNASTES

Se référer à la Brochure générale de la FFG et à la Brochure Technique GAM IDF : la pénalisation sera appliquée.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition.

TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT

Appel 40 minutes avant chaque tour
30 minutes max d'échauffement articulaire

	Individuelles
Performance sur les imposés	Temps de 5' Durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1' par gymnaste (si 4 gymnastes = 4', si 6 gymnastes = 6'). Gestion assurée par le juge D1. Au sol toujours 5' quel que soit le nombre de gymnastes
Performance Code FFG	Temps de 7' Durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès = 1'20" par gymnaste. Gestion assurée par le juge D1. Au sol toujours 7' quel que soit le nombre de gymnastes
Fédéral A et B	3 minutes pour toutes les catégories

PALMARES

- Toutes les gymnastes doivent assister au palmarès.
- L'organisateur se réserve le droit d'avancer l'heure du palmarès
- Informer les organisateurs au cas où une gymnaste serait absente au palmarès (pour une excuse valable)
- En cas d'exæquo à la dernière place qualificative, l'individuel qualifié sera celui ayant réalisé le meilleur total à un agrès (puis au 2ème agrès)

JUGES

Date limite pour engager les juges sur EngaGym (en prévionnel et en nominatif) : 22 janvier 2026.

Cette date limite passée, il ne sera plus possible d'engager vos juges

Les juges doivent au préalable, être licenciés.

Les Clubs doivent anticiper ces engagements. Cette date devra IMPÉRATIVEMENT être respectée puisque cela aura une incidence majeure sur l'activité du juge qui ne pourra être renseignée dans le e-carnet de celui-ci.

JUGES

JURY 1 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Dimanche 1er février 2026

Réunion de Juge à 9h30 - Palmarès prévu à 13h15

PROGRAMME : Régionale / Fédérale A

	Sol	Arçons	Anneaux	Saut	Barres //	Barre fixe
N2 minimum	Ozoir	Sénart	Chateau Landon	Champagne	Melun	Sénart
N1 minimum	Sénart	Ozoir	Champagne	Melun	Chateau Landon	Chateau Landon

JUGES

JURY 1 (à renseigner lorsque vous engagez vos juges avec l'agrès)

Dimanche 1er février 2026

Réunion de Juge à 13h - Palmarès prévu à 16h45

PROGRAMME : Nationale

Le jury aura à sa charge deux agrès : le jury du sol jugera également le saut, celui des arçons les Barres II et celui des anneaux la barre fixe

	Sol / Saut	Arçons/Barre s //	Anneaux / Barre Fixe	Saut	Barres //	Barre fixe
N2 minimum	Melun	Sénart	Chateau Landon			
N1 minimum	Ozoir	Champagne	Sénart			

RÈGLEMENTATION POUR LES JUGES

Le juge doit être en possession de sa licence avec photo.

Tenue : tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noir et chemisier ou pull blanc et CHAUSSURES PLATES (pas de talon). Dans toutes les disciplines et pour tous les acteurs, gymnastes, entraîneurs et juges, interdiction de porter un couvre-chef sauf contre-indication médicale attestée par un certificat médical.

Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas officier. L'amende pour absence de juge sera appliquée (160 €).

Le juge doit être à l'heure à la réunion de juge. L'amende pour absence de juge sera appliquée (160 €).



Secrétariat

Tél : 06 73 03 50 59

Courriel : cdgym77.secretariat@gmail.com

Développement

Tél : 07 81 11 25 06

Courriel : cdgym77.developpement@gmail.com